

Ordonnance souveraine n° 5.829 du 9 juin 1976 rendant exécutoire à Monaco la Convention et Statut sur le régime international des ports maritimes et Protocole de signature faite à Genève le 9 décembre 1923

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	9 juin 1976
Publication	Journal de Monaco du 18 juin 1976 ^[1 p.3]
Thématiques	International - Général ; Espace maritime ; Maritime - Général

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1976/06-09-5.829@1976.06.19>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la Constitution du 17 décembre 1962 ;

Nos instruments d'adhésion à la " Convention et Statut sur le régime international des ports maritimes et Protocole de signature ", faite à Genève le 9 décembre 1923, ayant été déposés auprès du secrétariat général de l'Organisation des Nations Unies le 20 février 1976, ladite Convention recevra sa pleine et entière exécution à dater de la publication de la présente ordonnance.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 18 juin 1976

^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1976/Journal-6195>